



LE GALERIEN

juillet 2018

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- Le CTL du 11 juin 2018.
- Les CAP Locales d' affectations.
- Le CTL du 28 juin 2018.
- le CDAS du 19 juin 2018.
- actions à la trésorerie d'Hendaye et à la cour des comptes à Bordeaux.

Le CTL du 11 juin 2018

A l'ordre du jour de ce CTL, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Plan Annuel de Prévention (PAP), le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), la Formation Professionnelle.

Notre déclaration liminaire :

Madame la présidente,

Les conditions de vie au travail constituent l'un des sujets de mobilisation sur lesquels les agents de la DGFIP se sont clairement exprimés lors des actions qu'ils ont engagées dans les derniers mois. La dégradation des conditions de travail est en effet directement liée aux suppressions d'emplois massives, qui sont au coeur du comité CAP 22, qui va remettre son rapport tout prochainement, et au coeur des restructurations que vous avez proposées pour notre département.

Le Tableau de Bord de Veille Sociale illustre cette dégradation des conditions de travail des agents, d'autant que la plupart de ses indicateurs, présentés en nombre et non en pourcentage des effectifs, ne reflètent pas son évolution réelle dans un contexte de diminution continue des effectifs.

Le plan Annuel de Prévention que vous nous présentez aujourd'hui est loin de répondre aux situations de risque exposées par les agents dans le DUERP, notamment au regard des risques psychosociaux : ils sont clairement identifiés comme des risques majeurs par les agents, du fait de l'augmentation de leur charge de travail.

Les préconisations présentées sont toujours les mêmes depuis des années : « bonne gestion du temps », « priorisation des travaux », « formation gestion du stress », et même « prendre des congés ». Elles ne répondent pas à la gravité des situations rencontrées.

En effet, la première solution de bon sens à envisager face à des charges de travail trop importantes est la mise à disposition des effectifs suffisants pour y faire face ; Cette solution, « création de postes supplémentaires », figurait expressément dans le Plan Annuel de Prévention présenté ici même en 2016.

Solidaires Finances Publiques 64 dénonce la suppression pure et simple de cette mention, « création de postes supplémentaires », depuis 2016, et demande que cette mesure de prévention figure à nouveau dans le Plan Annuel de Prévention 2018.

1) présentation du DUERP et Plan Annuel de Prévention:

Simplifié dans son contenu et sa présentation, le DUERP liste toujours et évalue les risques identifiés par les agents de tous les services. Parmi ceux-ci, les risques psychosociaux figurent en bonne place, dans tous les services,

et leur importance est grandissante avec l'accélération des restructurations et des suppressions d'emplois.

En plus des risques habituellement recensés, l'année 2017 a vu émerger des risques nouveaux avec la création du Centre de Contact : risques de chocs acoustiques, risques avérés puisque des incidents acoustiques sont déjà à déplorer sur ce nouveau service.

Sur ce point, rien de nouveau par rapport à la situation évoquée lors du CTL du 28 mai dernier, les agents attendent impatiemment les conclusions des études techniques en cours....

Dans les débats, comme dans notre déclaration liminaire, nous avons dénoncé la faiblesse des mesures envisagées pour lutter contre les risques psychosociaux : « priorisation des travaux », « bonne gestion du temps », « groupe de travail sur ces risques », « temps d'échanges conviviaux »,...., ces phrases désuettes, recopiées depuis des années, feraient sourire si la situation n'était pas aussi dramatique. Il faut bien trouver quelque chose à écrire dans la colonne « propositions »... mais surtout pas « création de postes supplémentaires » !! nous nous sommes étonnés que cette solution de bon sens, qui figurait expressément dans le Plan Annuel de Prévention en 2016 comme mesure à envisager face à l'augmentation de la charge de travail, ne figure plus dans le Plan Annuel de Prévention de 2018, alors que la charge de travail par agent n'a cessé d'augmenter : la présidente nous a répondu que comme tout le monde sait que nous n'aurons pas d'effectifs supplémentaires, ce n'est pas la peine d'en demander !!! Que les bons petits soldats de notre Direction ne demandent pas d'effectifs supplémentaires ne nous étonne pas, mais en plus, il faudrait que les agents, qui subissent de plein fouet les suppressions d'emplois, évitent d'en demander !!! Solidaires Finances Publiques a réaffirmé sa détermination à marteler la nécessité de créations d'emplois à chaque occasion, en particulier dans toutes les instances auxquelles ses élus participent, au niveau local comme au niveau national.

Une meilleure information des représentants des personnels concernant les visites de postes effectuées ou prévues par le médecin de prévention a également été demandée à la Direction.

2) Le Tableau de Bord de Veille Sociale :

Même si certains des indicateurs de ce TBVS (10 indicateurs) sont à analyser avec prudence, leur évolution fait clairement apparaître un malaise grandissant sur notre Direction, malaise constaté parout ailleurs également. De nombreux indicateurs confirment les signaux d'alarme que nous faisons régulièrement remonter à notre Direction : augmentation du nombre de fiches de prévention du risque psychosocial, augmentation du nombre de périodes de congés maladie de courte durée, augmentation du volume horaire écêté, augmentation du taux d'absentéisme pour maladie, augmentation du nombre d'audiences auprès de la direction,

Nos interventions concernant le TBVS rejoignent celles formulées sur les sujets précédents du DUERP et du PAP : c'est la casse des effectifs qui est la principale cause de la dégradation des conditions de travail et de la santé des agents.

Nous avons également dénoncé la « partialité » du bilan de l'analyse du TBVS : ce bilan montre une amélioration de la situation concernant certains indicateurs, alors que d'autres connaissent une légère dégradation... Si l'adjectif « légère » devait être employé, c'est bien pour qualifier les améliorations et non pas la dégradation, comme en témoignent les pourcentages d'évolution des indicateurs ! Voudrait-on faire comme si tout allait bien dans notre Direction ??

3) La Formation Professionnelle :

Le bilan des actions de formation de 2017 et le plan de formation 2018 nous ont été présentés. Le bilan de la formation 2017 a été fortement impacté par la création du Centre De Contact le 1^{er} septembre 2017 et les formations dispensées aux agents affectés au CDC.

Nous avons rappelé notre opposition au développement actuel de la e-formation, qui remplace trop systématiquement la formation classique en présentiel ; les agents préfèrent majoritairement des formations classiques, avec des formateurs pour chaque groupe en formation, sur des sites au plus proche des lieux de travail des agents.

Le bilan de la formation « numérique » traduit bien le peu d'intérêt des agents pour ce type de

formation : sur les 55 e-formations proposées en 2017, seulement 60 % des agents inscrits ont terminé le « parcours », encore moins qu'en 2016 (70 %)....

Les CAP Locales d'affectations des 25 et 26 juin 2018

Pour les 3 CAP Locales, nous avons dénoncé, dans nos déclarations liminaires, la situation après mouvement local : manque d'effectifs, nombreux postes restant vacants, nombreux services restant sinistrés. Nous avons également déploré la non communication aux élus des personnels, avant les CAPL, des projets d'affectation des agents « A La Disposition » et des agents « détachés », alors que ces informations étaient fournies les années passées, permettant une vision complète de la situation en effectifs réels des services concernés. Nous avons donc demandé, dans les 3 CAPL, une suspension de séance pour examiner ces documents remis en séance.

La directrice nous a répondu qu'elle « réfléchissait » à nous fournir ces éléments avant séance pour les prochaines CAP Locales...

Comme depuis 2 ans, le secteur Béarn est largement déficitaire en emplois, et des agents habitant la Côte Basque devront encore faire des allers-retours journaliers entre la côte et le Béarn. Nos élus sont intervenus pour défendre les agents à qui leur affectation posait des problèmes de trajets importants.

CAP cadres C :

Il restait 8 vacances d'agents C en filière fiscale et 9 vacances en filière Gestion Publique (hors Centre De Contact, agents encore stagiaires). Le département est déficitaire de -19,4 agents ; avec les agents sortant d'école qui arriveront début août, le déficit sera de -10,4 agents. Après affectations des ALD, il reste des chaises vides dans les SIP de Pau et dans plusieurs trésoreries.

CAP cadres B :

34 vacances en B, 26 en filière fiscale (dont 7 au Centre De Contact) et 8 en filière gestion publique.

Il reste 17 vacances après affectation des ALD, essentiellement en Béarn (-6 B dans les SIE, - 3 B

au CDC, - 3 B à la trésorerie d'Arzacq...). Les ERD combleront quelques trous en trésoreries, les SIE devront se débrouiller avec les effectifs présents, en attendant une fusion qui risque d'être encore plus compliquée que la précédente...

CAP cadres A :

Le département est excédentaire en catégorie A, de +1,4 après CAP Nationale. Toujours la même pénurie sur le secteur Béarn, - 8 en filière fiscale et - 5 en filière gestion publique, vacances comblées en partie par les ALD et EDR. Nos élus ont dénoncé le « gel » de 2 postes à la Brigade de Vérification de Pau, gel qui a empêché 2 agents d'y être affectés, alors qu'ils avaient l'ancienneté suffisante pour les obtenir et que ces postes étaient à pourvoir ; La directrice du Contrôle Fiscal nous a répondu que ces 2 postes avaient été gelés pour tenir compte d'un déséquilibre entre les effectifs du PCE et ceux de la BVG de Pau, justification scandaleuse : le mouvement d'affectation mécanique n'est pas un outil d'ajustement au gré des situations ponctuelles, il doit respecter les règles nationales établies et les garanties des agents. 2 inspecteurs ont donc été injustement lésés cette année par ces gels de postes.

Pour remédier aux vacances constatées sur le PCE de Pau, la direction a décidé d'y affecter, pour du travail « à distance », des agents ALD en poste sur la côte basque. Ces solutions ayant tendance à se multiplier depuis 3 ans, des réunions sur le « travail à distance » sont prévues à la rentrée prochaine.

Compte tenu des nombreuses vacances subsistant après les mouvements locaux, du gel de 2 postes en catégorie A, nos élus ont voté « contre » les 3 projets proposés.

Les CTL du 28 juin 2018

Premier CTL :

reconvoqué suite au vote unanime « contre », lors du CTL du 28 mai 2018, sur 2 points de son ordre du jour : le déploiement de l'accueil sur rendez-vous et les propositions de restructuration du réseau sur le département.

- déploiement de l'accueil sur rendez-vous :

nous avons rappelé nos interventions faites lors du CTL du 28 mai : (cf notre galérien de juin 2018)
Couplé à la diminution continue des horaires d'ouverture au public de nos services, au démantèlement du réseau de proximité, à la montée en puissance des plate-formes téléphoniques, à la marche forcée vers le tout-numérique, il ne faut pas être devin pour voir où on nous emmène : vers une réception **uniquement** sur rendez-vous, avec beaucoup moins d'agents des impôts qui plombent les finances publiques, et toujours au détriment des populations les plus fragiles. L'accueil sur rendez-vous fait partie de cet ensemble de dispositions visant à « désintoxiquer » l'accueil du contribuable au guichet, afin de tailler encore dans les effectifs de réception et de fermer encore des sites.
L'ensemble des Organisations Syndicales ont donc voté « contre » le projet de déploiement présenté.

- propositions de restructurations du réseau.

Vote « contre » unanime des Organisations Syndicales également, pour la 2ème convocation sur ce point, suite au maintien des propositions initiales de notre directrice ; les « restructurations » proposées ont largement été présentées et commentées dans notre Galérien de juin 2018 suite au 1^{er} CTL du 28 mai (fermetures de plusieurs trésoreries, fusions de SIE et de SIP à Pau, de PCE sur la côte,).

Seule modification, importante pour les agents concernés : la fusion de l'ICE de Biarritz du PCE de Bayonne sera effective, mais sans déplacement des agents de Biarritz à Bayonne. Seul le PCE de Bayonne subsistera, mais avec une « antenne » à Biarritz, composée des agents actuellement en poste à l'ICE de Biarritz. Une bonne nouvelle pour ces agents, mais aussi pour le SIE et la BVG de Biarritz, pour qui la présence de l'ICE à Biarritz est également très importante.

Deuxième CTL :

A son ordre du jour, la réorganisation de l'accueil à Bayonne, rue Vauban, et la présentation des travaux en cours et à venir à la Direction à Pau, place d'Espagne.

Accueil à Bayonne, rue Vauban :

Présenté au CTL du 6 avril et au CHS-CT du 5 avril, ce projet n'avait pas pu être soumis au vote de ces 2 instances, tellement sa préparation était insuffisante, la quasi-totalité des interrogations des représentants des personnels étant restées sans réponse, dans les 2 instances.

Force est de constater que beaucoup de points restent « flous » dans la nouvelle présentation du projet. Les questions techniques ne sont toujours pas réglées : après la suppression du standart téléphonique, le SVI n'est pas livré, le Gestionnaire de File d'Attente non plus.

L'utilisation du seul rez-de-chaussée, peu spacieux, pour la réception des usagers de l'ensemble des services de l'immeuble (4 étages) est pour le moins confus : 3 box de réception, d'accès difficile, exigus et peu confortables pour les usagers et pour les agents, sont à la disposition des services autres que le SIP : SIE, SPF, SPFE, PCRP, PCE, Brigades de Vérifications.... Bien insuffisant sans doute, quand on connaît le flux des usagers qui se présentent dans ces services.

Le SIE avait compris que, outre ces 3 box, un des 4 « guichets de réception » du hall d'accueil serait mis à sa disposition pour un accueil spécifique SIE permanent de 1^{er} niveau. Le SIP avait compris qu'il conservait les 4 « guichets de réception » dont il dispose actuellement....

Et la même réponse nous est toujours faite : « *c'est aux chefs de service locaux de se mettre d'accord...* ».. un peu facile....

Autre sujet de notre mécontentement, la direction a malencontreusement « glissé » dans le projet de réorganisation de l'accueil à Bayonne une proposition de fermeture au public les mercredi et vendredi après-midi !!

De telles propositions ont toujours fait l'objet, même dans les plus petits services, d'un point spécifique de l'ordre du jour d'un CTL, avec, en document préparatoire, les avis de chacun des agents du service concerné.

Là, pas de point spécifique, et un compte-rendu lapidaire d'une pseudo-consultation des agents par mail, avec les réponses de ceux qui ont bien voulu le lire parmi les présents !! par exemple, au SIE, sur 38 agents, 10 ont répondu à la consultation (26 %), 3 en faveur des fermetures proposées (30 % de ceux qui ont répondu, 8 % des agents du SIE !!!).

Suite à nos observations, la présidente a proposé de « tronçonner » le projet présenté en 2 votes distincts : un sur le projet de réorganisation de l'accueil, et un sur la fermeture de l'accueil au public les mercredi et vendredi après-midi.

Pour les raisons ci-dessus, Nous avons voté « contre » ces 2 projets, de même que l'ensemble des Organisations Syndicales.

Travaux dans l'immeuble de la Direction.

La présentation de l'état d'avancement de ces travaux, étage par étage, n'a pas appelé d'observation particulière. L'attention à la sécurité des agents et à la minimisation des nuisances liées aux travaux a été rappelée.

Questions diverses.

- Nous avons rappelé, pendant d'autres travaux au SPF de Pau, l'attention à apporter à la sécurité des agents de ce service.

- nous avons évoqué les problèmes d'effectifs que rencontrera inévitablement de SIE de Pau, au 1^{er} janvier 2019, après 2 fusions successives et compte tenu des vacances d'emplois constatées après les CAPL d'affectation.

- nous avons une fois de plus interpellé la Direction après un nouvel incident acoustique au Centre De Contact : ces incidents ne cessant pas, et gagnant maintenant l'étage qui en était épargné, nous avons demandé à la directrice, par principe de précaution, de suspendre l'utilisation du téléphone au CDC jusqu'aux conclusions des études techniques en cours sur l'ensemble des CDC. La directrice a refusé de mettre en œuvre cette suspension d'utilisation des casques ou téléphones.

Nous avons en CTL dénoncé les projets de fermeture de plusieurs trésoreries du département, et le démantèlement du réseau de proximité de notre DDFIP 64.

Solidaires Finances Publiques 64 a symboliquement été manifester son opposition à ces projets, le 15 juin, devant la trésorerie d'Hendaye, l'une des trésoreries menacées de suppression, en compagnie du maire d'Hendaye, M ECENARO, et d'une délégation de son conseil municipal, mécontents de voir disparaître son service public fiscal dans cette zone frontalière où sa présence est très importante.



Comité Départemental de l'Action Sociale du 19 juin 2018

Le soutien scolaire est reconduit pour l'année prochaine . 56 % des familles , déjà inscrites, renouvellent leur inscription pour 2019. Ces dernières restent ouvertes jusqu'en septembre auprès de la Délégation.

Retour très positif pour les sorties au zoo de la Palmyre pour les actifs, ainsi que la sortie à Eauze pour les retraités.

Une sortie d'une journée , en septembre, à Artouste est prévue. Contacter la Délégation si vous êtes intéressés.

La sortie Ado (prévue en avril) a été annulée, faute d'inscription (2). Une sortie de remplacement est à l'étude pour le mois de septembre.

Le Conseil social va organiser une conférence/débat avec un notaire, pendant la pause méridienne, sur Pau et Bayonne au cours du dernier trimestre.

Petit point sur les coins repas agréés : La Délégation a visité 18 coins repas dans les Trésoreries dont 12 ont été agréés par le Secrétariat Général (dont 4 qui vont être supprimés au 31/12/2018, suppression des trésoreries correspondantes oblige). Il était temps de les agréer !!!!!!!

Nous avons terminé par les questions diverses, et là qu'elle ne fût pas notre surprise : la Déléguée de l'Action Sociale, élue il y a deux ans, ne souhaite pas terminer son mandat de 5 ans. Elle a demandé à réintégrer son ancien service aux Douanes. Elle quittera ses fonctions le 1^{er} novembre.

Sera t'elle remplacée ??????? C'est la grande question.....

Si oui, un appel de candidature vous sera proposé. Par contre, n'oubliez pas de bien vous renseigner sur les caractéristiques du poste (avantages et inconvénients).

Il serait dommage de repartir à mi mandat !!!!!

Action à la chambre Régionale de la Cour des Comptes le 3 juillet à Bordeaux

La cour des comptes vient de sortir un rapport intitulé « la DGFIP, 10 ans après la fusion », qui constitue une véritable provocation pour les agents de la DGFIP ! Il est marqué par le dogme de l'austérité budgétaire et distille une nouvelle fois des idées toutes faites totalement en phase avec l'idéologie du « moins d'Etat » et ce, sans tenir compte de la réalité des missions et des besoins.

Il déplore un trop grand nombre d'implantations territoriales, la rigidité des règles de gestion, le peu de mobilité des agents.

Il préconise d'unifier les réseaux de recouvrement de la DGFIP et des Douanes, de confier la mission topographique à l'IGN, de concentrer le conseil aux collectivités locales sur le conseil financier et d'abandonner les prestations ne répondant pas à un réel besoin, d'abandonner la stratégie multicanal dans la relation aux particuliers en privilégiant le canal numérique (mode dit « de droit commun »), mettre à l'étude le remplacement des 354 services de publicité foncière par un service à compétence nationale concentré sur un nombre limité d'implantations, resserer les services des impôts des entreprises, resserer le réseau comptable (trop de trésoreries de moins de 10 agents), renforcer l'échelon régional,....

Ces préconisations seront-elles reprises par le gouvernement ? On peut légitimement le craindre. Quoiqu'il en soit, le sens général de ce qui se prépare ne peut tromper personne. Ce rapport jette les bases d'un éclatement brutal, inédit et inquiétant de la DGFIP.

Une délégation de notre section Solidaires Finances Publiques 64 était présente, avec les camarades de la région Nouvelle Aquitaine, pour manifester notre colère devant la chambre régionale de la cour des comptes de Bordeaux.

